

CERTIFICAT NÉGATIF

(Conformément à la loi n°17-95 sur les sociétés)

Nous, Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC), certifions par la présente qu'après vérification effectuée dans la base de données officielle des dénominations commerciales, la dénomination suivante :

TECHNO PLUS SARL

n'est pas déjà utilisée par une autre entité commerciale enregistrée au Maroc à la date du : 03/08/2025.

Par conséquent, cette dénomination peut être réservée en vue de la constitution d'une société.

Ce certificat est délivré pour usage légal dans le cadre des procédures de création d'entreprise, et ne constitue pas un enregistrement définitif.

Le nom réservé sera valide pendant une période de 60 jours à compter de la date de délivrance de ce certificat.

Fait à Casablanca, le 03 août 2025

Signature électronique de l'OMPIC

Cachet numérique officiel